

## **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 8 JANVIER 2007**

À une assemblée régulière du conseil municipal tenue à la salle municipale le 8 janvier 2007, à 19h30, à laquelle étaient présents que MM. les conseillers Sylvain Gagnon, André Desrochers, Denis Prescott, Jacques Martial, Guy Corriveau et sous la Présidence de Monsieur le Maire, François Benjamin.

Monsieur Gilles Robert est absent.

La secrétaire-trésorière est présente.

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte après vérification du quorum.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **ORDRE DU JOUR**

- 01-01-2007 Sur une proposition de M. Sylvain Gagnon, appuyée par M. Guy Corriveau il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté après lecture faite.

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **PROCÈS-VERBAUX**

- 02-01-2007 Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyée par M. Denis Prescott il est résolu à l'unanimité des conseillers que les procès-verbaux des réunions précédentes du 3 décembre 2006 et 18 décembre 2006 soient adoptés tels que lus par les membres du conseil.

### **ADOPTION DES ÉTATS BUDGÉTÉS**

#### **ÉTATS BUDGÉTÉS**

- 03-01-2007 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyée par M. Guy Corriveau il est résolu à l'unanimité des conseillers que les membres du conseil municipal acceptent l'état des résultats budgétés pour les mois de janvier à décembre 2006.

### **ADMINISTRATION**

#### **DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

- 04-01-2007 Autorisation des dépenses et des paiements pour les dépenses incompressibles.

**CONSIDÉRANT QUE** des pénalités et des intérêts peuvent être chargés si le paiement d'un compte n'est pas payé à la date d'échéance;

**CONSIDÉRANT QUE** dans un souci de saine administration, il y a lieu de payer ses comptes en temps opportun;

Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyée par M. Denis Prescott il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense et le paiement de chacune des dépenses incompressibles jusqu'à concurrence du montant prévu au budget à la date d'échéance de celle-ci.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses décrites projetées par le conseil de la susdite municipalité.

Signé ce 8 janvier 2007.

---

Francine Bergeron  
secrétaire-trésorière et directrice générale

## ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 8 JANVIER 2007

Liste des dépenses incompressibles:

### NOMS DU POSTE

Rémunération - maire et conseillers  
Rémunération - cadres et personnel de bureau  
Frais de vérification  
Rémunération - élections  
Fourniture - élections  
Gestion du personnel - relations de travail  
R.R.Q.  
Assurance-chômage  
R.A.M.Q.  
Assurances collectives  
Frais de poste  
Téléphone, télégraphe, télex  
Avis public que la loi nous oblige à publier dans les journaux  
Cotisations et abonnements  
Fonds des registres  
Police

Services payés à d'autres municipalités - incendie  
Rémunération - incendie  
Rémunération - voirie  
Rémunération - enlèvement de la neige  
Contrat de déneigement  
Éclairage de rues - électricité  
Rémunération - circulation

Rémunération - purification et traitement de l'eau  
Électricité - purification et traitement de l'eau  
Rémunération - réseau de distribution de l'eau  
Contrat - ordures ménagères

Rémunération - urbanisme  
Rem. de taxe par certificat d'évaluateurs  
Rémunération - centre communautaire

Rémunération - patinoires  
Rémunération - parcs et terrains de jeux  
Électricité - parcs et terrains de jeux (loisirs)

### REMBOURSEMENT DU FONDS DE ROULEMENT

05-01-2007 Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyée par M. André Desrochers il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Mandeville rembourse à même le budget général 2007, son fonds de roulement au montant de 20 000\$.

RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION 2007 DE  
L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

06-01-2007 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyée par M. Sylvain Gagnon il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la cotisation 2007 à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour la secrétaire-trésorière et son adjointe au montant de 1 000.30\$.

FORMATION DE L'ADMQ

07-01-2007 Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyée par M. André Desrochers il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la secrétaire-trésorière et la secrétaire-trésorière adjointe à assister à deux formations pour 2007, de l'Association des directeurs municipaux du Québec, à Joliette, au montant de 660.90\$ incluant les taxes.

## **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 8 JANVIER 2007**

### **LETTRE DE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE**

Accusé réception de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Lanaudière concernant les services du CLSC. Depuis l'adoption de cette résolution de la Municipalité de Mandeville, le Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière a annoncé la reprise des services à Ville Saint-Gabriel, ce qui répond à notre préoccupation quant au maintien des services médicaux. En ce qui a trait aux services Info-santé et Info-social, le déménagement de la centrale régionale s'inscrit dans un cadre global de réorganisation de ce service, pour assurer une meilleure réponse à tous les citoyens du Québec et les citoyens de la MRC de D'Autray en retireront également des bénéfices. En ce qui a trait aux emplois, ils sont informés que les différents mouvements de personnel prévus par l'établissement ne se traduiront pas par une baisse du nombre d'emploi dans la MRC de D'Autray.

### **LETTRE DE LA MRC DE MATAWINIE**

Accusé réception de la MRC de Matawinie pour notre résolution #347-11-2006 relative aux services du CLSC de D'Autray et d'Info-santé et Info-social.

### **LETTRE DU CENTRE AVEC DES ELLES**

Lettre du Centre avec des Elles relative à la journée commémorative du 6 décembre. Elles tenaient une activité de sensibilisation dans le cadre de cette journée.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **LETTRE DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Lettre du ministère de la sécurité publique afin de nous confirmer de l'ouverture de notre dossier concernant le programme général d'aide financière lors des sinistres

## **VOIRIE ET TRANSPORT**

### **ACHAT D'UNE IMPRIMANTE LASER POUR LE GARAGE**

08-01-2007 Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyée par M. Guy Corriveau il est résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter une imprimante laser pour le garage au montant de 200\$.

### **PAIEMENT DE LA FACTURE DE TI-BONHOMME EXCAVATION**

09-01-2007 Sur une proposition de M. Sylvain Gagnon, appuyée par M. Jacques Martial il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture de Ti-

Bonhomme excavation pour location de machinerie au montant de 18 492\$ sans les taxes.

LETTRE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Copie conforme du ministère des Transports adressée à madame Rachel Monast Gagnon pour l'achat d'une parcelle de terrain sur le chemin du Lac Hénault Sud.

ACCUSÉ RÉCEPTION DU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE

Accusé réception du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour la résolution de la Municipalité se rapportant aux conditions de service d'Hydro-Québec Distribution.

LETTRE DU COMITÉ DES CITOYENS DE BRANDON

10-01-2007

Le comité des citoyens de Brandon et le comité de « La Maski-Roule » demandent au conseil de la Municipalité d'appuyer la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon dans sa demande au ministère des Transports pour la réfection urgente de la Route 347 ainsi que de ses accotements surtout entre Ville Saint-Gabriel et le Rang Lafrenière. Sur une proposition de M. Denis Prescott, appuyée par M. Jacques Martial il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Mandeville appuie la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon dans sa demande au ministère des Transports. Que copie de cette résolution soit envoyée à monsieur Mario Turcotte du ministère des Transports, monsieur Alexandre Bourdeau, député

## ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 8 JANVIER 2007

de Berthier, David Whissel, député du comté d'Argenteuil et responsable de la région de Lanaudière.

### **AQUEDUC ET HYGIÈNE DU MILIEU**

#### ACHAT D'UNE POMPE POUR LE PUIT

11-01-2007 Sur une proposition de M. Denis Prescott, appuyée par M. Sylvain Gagnon il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'achat d'une pompe pour le puits Terrasse Desailliers chez Rochette au montant de 4 800\$ sans les taxes.

#### PAIEMENT DU CAPITAL ET INTÉRÊTS DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT #250-96

12-01-2007 **Attendu que** la Municipalité de Mandeville a vendu le terrain autour du lac Creux en 2006 ;

**Attendu que** la Municipalité juge qu'il est de son devoir de faire profiter cette vente aux payeurs du règlement d'emprunt #250-96 qui sont les usagers du réseau d'aqueduc et qui ont payé les coûts pour les expropriations.

**En conséquence,**

**Il est proposé par M. Denis Prescott**

**Appuyé par M. André Desrochers**

**Et résolu à l'unanimité des conseillers :**

**QUE** la Municipalité de Mandeville paie les intérêts et le capital du règlement d'emprunt #250-96 pour l'année 2007 au montant de 19,549\$.

#### INSTALLATION D'UNE LANCE D'INJECTION

13-01-2007 Sur une proposition de M. Denis Prescott, appuyée par M. Sylvain Gagnon il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Mandeville retienne les services de Noël Rochette & Fils inc. pour la fourniture et l'installation d'une lance d'injection sur une conduite d'aqueduc déjà existante au montant de 2 493\$ sans les taxes.

#### OFFRE DE SERVICES DE LA CIE AUTOMATION R.L. INC.

14-01-2007 Offre de services de la cie Automation R.L. inc. pour le branchement de la pompe doseuse au réservoir en fonction du débitmètre au montant de 1 425\$ sans les taxes. Sur une proposition de M. Guy Corriveau, appuyée par M. Sylvain Gagnon il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité retienne les services de la cie Automation R.L. inc. tel que soumissionné.

## **URBANISME ET MISE EN VALEUR**

### AVIS DE MOTION

Avis est donné par M. André Desrochers, conseiller, à l'effet qu'il présentera pour adoption, à une séance subséquente du conseil, un règlement interdisant l'épandage certains jours de déjections animales, de boues ou résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers. En vertu de l'article 445 du Code municipal, la demande de dispense de lecture est faite et un projet du règlement est remis à chacun des membres du Conseil municipal.

### OFFRE DE SERVICES DE LA CIE TEKNIKA HBA

15-01-2007

Offre de services de la cie Teknika HBA pour un plan directeur de conservation du lac Maskinongé ainsi qu'un guide de renaturalisation des rives du lac pour un montant de 21 842\$ sans les taxes. Sur une proposition de M. Sylvain Gagnon, appuyée par M. André Desrochers il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Mandeville accepte cet offre de services mais conditionnelle à ce que la Paroisse de Saint-Gabriel-de-Brandon et Ville Saint-Gabriel acceptent aussi l'offre de services. La Municipalité de St-Damien sera dans l'obligation de déboursier sa part pour ces études si la municipalité se joint au comité cyanobactéries.



## **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 8 JANVIER 2007**

### **EMBAUCHE D'UN ÉCO-CONSEILLER POUR LE LAC MASKINONGÉ HIVER ÉTÉ 2007**

- 16-01-2007 Proposition pour l'embauche d'un éco-conseiller pour le lac Maskinongé hiver été 2007 au montant de 3 260\$ pour la Municipalité de Mandeville. Sur une proposition de M. Denis Prescott, appuyée par M. Jacques Martial il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Mandeville participe financièrement pour l'embauche d'un éco-conseiller conditionnellement à ce que les municipalités concernées participent aussi.

### **LOISIRS ET CULTURE**

#### **LETTRE DE MONSIEUR ALEXANDRE BOURDEAU, DÉPUTÉ**

- 17-01-2007 Lettre de monsieur Alexandre Bourdeau, député de Berthier, afin de nous mentionner qu'il lui fait plaisir de se joindre à monsieur Daniel Gagné, président d'honneur 2007 de Place aux jeunes D'Autray, afin de solliciter l'appui financier de notre municipalité. Le plan de commandite est joint à la présente. Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyée par M. Guy Corriveau il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accorde une subvention de 100\$ pour Place aux jeunes D'Autray pour 2007.

#### **LETTRE DU RÉSEAU BIBLIO DU CENTRE-DU-QUÉBEC, DE LANAUDIÈRE ET DE LA MAURICIE**

- 18-01-2007 Lettre du Réseau Biblio afin d'effectuer une mise à jour des logiciels KEA et QVT Term sur les ordinateurs de la bibliothèque municipale. Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyée par M. André Desrochers il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accepte la mise à jour des logiciels au montant de 49\$/heure.

#### **LETTRE DE LA ZEC DES NYMPHES**

Lettre de remerciement de la Zec des Nymphes relative au gala annuel de la Zec qui s'est tenu le 18 novembre dernier.

#### **LETTRE DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS(ES)**

Lettre de la Conférence régionale des élus(es) dont l'objet est l'aménagement de 11 km de sentiers rustiques dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II 2004-2005. La présente a pour but de nous remettre le versement final de subvention au montant de 3 664.57\$ de l'entente de financement intervenue entre notre organisme et la Conférence régionale des élus(es) Lanaudière.

#### **LETTRE DE MASKI-COURONS INC.**

Lettre de Maski-Courons pour remercier la municipalité de son soutien financier en 2006 et partenariat pour la 30<sup>e</sup> édition du Maski-Courons 2007. Ainsi, pour 2007, ils proposent le partenariat suivant à la municipalité de Mandeville :

- Maintien de notre investissement pour le volet spectacle du vendredi soir (l'ensemble des coûts relatifs à la présentation du spectacle) ;
- Une contribution financière de 4 500\$ , soit le même montant qui est demandé à Ville St-Gabriel et qui a été versé par ces derniers en 2006 ;
- En plus de la visibilité et des retombées économiques que l'événement apporte à la Municipalité de Mandeville, le Maski-Courons offrira la participation sans frais à une épreuve de course ou de marche à 225 citoyens et citoyennes de Mandeville. (Ratio : une inscription gratuite pour chaque 20\$ de contribution)

NOMINATION DE LACOORDONNATRICE ET DU  
REPRÉSENTANT DE LA BIBLIOTHÈQUE

19-01-2007

Sur une proposition de M. Sylvain Gagnon, appuyée par M. André Desrochers il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Mandeville nomme à titre de représentant pour la bibliothèque, monsieur Jacques Martial, domicilié au 1965 Chemin du Parc à Mandeville et comme coordonnatrice pour la bibliothèque municipale madame Francine Lamoureux, domiciliée au 234, rang Mastigouche à

## **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 8 JANVIER 2007**

Mandeville et qu'elle soit autorisée à assister à l'assemblée générale annuelle et aux rencontres initiées de temps à autre à leur intention par le Centre.

### **LETTRE DE REMERCIEMENT DE L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE BRANDON**

Lettre de remerciement de l'Association des personnes handicapées de Brandon pour l'aide financière de 200\$ de la Municipalité.

- 20-01-2007 **LETTRE DU CERCLE DES FERMIÈRES DE MANDEVILLE**  
Lettre du Cercle des Fermières de Mandeville afin de demander une aide financière pour l'achat de matériel pour les jeunes dans le but de leur apprendre l'art du tricot. Un montant de 200\$ serait grandement apprécié. Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyée par M. André Desrochers il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accorde une subvention de 200\$ pour 2007.

- 21-01-2007 **DEMANDE DES TROUVAILLES MANDEVILLE**  
Demande des Trouvailles Mandeville pour les aider pour la réparation du toit de leur bâtisse située au 80, rue St-Charles-Borromée à Mandeville. Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyée par M. André Desrochers il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accorde une subvention de 1 500\$ à cet organisme pour les aider pour la réparation du toit, montant équivalent à la caisse populaire Desjardins, centre de service de Mandeville.

### **VARIA PÉRIODE DE QUESTIONS**

- 22-01-2007 **COMPTES À PAYER**  
Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyée par M. Denis Prescott il est résolu que les membres du conseil municipal approuvent la liste des comptes à payer du mois de décembre 2006 tels que lus, les chèques du numéro 4279 au numéro 4340 inclusivement, ce qui inclut la liste des déboursés incompressibles, les salaires et les dépenses approuvées par résolution du conseil du mois de décembre 2006, ainsi que les comptes à payer du mois de décembre 2006, pour un montant de \$194,164.05. La secrétaire certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour payer ces factures. Les dépenses sont payées à même le fond général.

\_\_\_\_\_  
maire

\_\_\_\_\_  
secrétaire-trésorière

Toutes les dépenses approuvées par résolutions dans ce procès-verbal seront payées à même le fonds général. La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour les dépenses.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

23-01-2007 Sur une proposition de M. Sylvain Gagnon, appuyée par M. Guy Corriveau et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 19h47.

\_\_\_\_\_  
maire

\_\_\_\_\_  
secrétaire-trésorière et dir. gén.